

# LES INITIATIVES DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE AU DIALOGUE ISLAMO-CHRETIEN DU VIII<sup>e</sup> AU XXI<sup>e</sup> SIECLES

**Seybou DJIBO**

*Enseignant-Chercheur, Département d'Histoire et Etudes Stratégiques,  
Université de Zinder (Niger).  
seyboudjibo883@gmail.com*

## **Résumé :**

*Nous avons remarqué une absence de communication entre les religions et une crise de confiance grave. Pourtant de tout temps, l'homme est considéré comme un être social qui ne peut s'épanouir en s'isolant. Ce qui fait qu'il a besoin de son prochain pour combler ses insuffisances et tisser des relations fructueuses. Pour cela, il doit exister entre les membres de la société une sorte d'interaction, de dynamisme social facilitant le rendez-vous «du donner et du recevoir». Ainsi, il doit y avoir obligatoirement entre les religions monothéistes (Judaïsme, Christianisme et Islam), une relation de complémentarité parce que juifs, chrétiens et musulmans sont issus d'un même arbre à plusieurs branches qui donne les mêmes fruits. Nous avons donc en commun le même Dieu, Dieu d'Abraham que nous adorons de manières différentes. Cette différence doit nous servir de force à l'heure de la mondialisation où l'existence de toute frontière est bannie, car il est connu de tous que la différence est une richesse. La différence est de ce fait plus que nécessaire dans ces temps modernes afin d'ouvrir une brèche au dialogue interreligieux: basé sur le respect de l'autre. Ainsi, nous pouvons apprendre à nous aimer et à être tolérant pour connaître d'avantage l'autre puis enfin, se reconnaître mutuellement.*

**Mots clés :** *Islam, Christianisme, Eglise, Pape, Dialogue interreligieux.*

## **Abstract :**

*We noticed a lack of communication between religions and a serious crisis of confidence. Therefore man is considered as a socialized person who can not flourish in isolation. Which means that he is in need of others to fill his inadequacies and build fruitful relationships. For this it must imperatively exist between the members of society a kind of interaction or a social dynamism to facilitate the contacts. So, it must have a clear relationships of complementarity between the monotheists religions (Judaism, Christianity and Islam), because Jews, Christians and Muslims are all from one family tree. Thus we have one God in general, God of Abraham who we worship in different manners. These differences must be a power in this era of Mondialization because difference is wealth. So, we can learn to love each other and be tolerant to know each other better and then finally recognize each other.*

**Keywords :** *Islam, Christianity, Church, Pope, Interreligious dialogue.*

## Introduction :

Depuis Vatican I (1868-1870), l'Église catholique s'était en effet refermée sur elle-même, car avait la certitude qu'elle seule possédait la vérité et représentait le seul salut ; et qu'en dehors d'elle il n'y a que perdition, hypocrisie et hérésie. Le concile Vatican II (1962-1965), en instituant le dialogue interreligieux et surtout en admettant que les religions non chrétiennes aussi avaient des valeurs de civilisation qui peuvent donner un souffle au progrès de l'humanité, venait de faire une ouverture salutaire de l'Église catholique vers les autres religions et plus particulièrement vers l'Islam (Some, 2009 : 2).

La *Déclaration Nostra Aetate* du Concile du Vatican II sur les relations entre l'Église et les religions non chrétiennes avait fourni à l'humanité l'opportunité pour que toutes les confessions du monde puissent converger vers la même direction en vue d'un dialogue interreligieux fructueux. Cette Déclaration est un texte bref et concis qui pose d'abord le regard sur les religions anciennes dont l'animisme et les religions orientales, puis sur les religions proches comme l'Islam et le Judaïsme. C'est ce qui fait dire d'aucuns que « *l'Église catholique ne rejette rien de ce qui est vrai et saint dans ces religions* ». L'objectif principal étant, l'instauration d'un bon « vivre ensemble ».

L'objectif principal de cette recherche est de montrer que l'Église catholique entreprend des actions louables dans le cadre du rapprochement solidaire interreligieux. Notre démarche méthodologique a consisté surtout en l'utilisation de sources œcuméniques contemporaines qui mettent en exergue la résolution des divergences doctrinales qui sont à l'origine des divisions entre les différentes confessions.

Les résultats de la recherche sont rapportés à travers un plan à 3 parties : La première aborde la définition du dialogue ainsi que sa conception dans l'Islam et l'Église catholique ; la deuxième fait état de l'apport des papes et des institutions de l'Église catholique à la survivance du dialogue interreligieux ; enfin, la troisième porte sur les autres initiatives réalisées par l'Église catholique pour une ouverture effective vers les autres religions.

## 1- Définition du dialogue :

Le dictionnaire Larousse définit le dialogue comme étant une "*conversation entre deux ou plusieurs personnes sur un sujet défini...une discussion entre personnes, entre partenaires ou adversaires politiques, idéologiques, sociaux, économiques, en vue d'aboutir à un accord*". Cette définition suppose une interférence, une interaction entre deux ou plusieurs collaborateurs. Ainsi, le dialogue symbolise un engagement entre deux personnes ou deux communautés qui cherchent à transmettre l'un à l'autre leurs idéaux, leurs croyances, leurs façons de vivre, etc., mais aussi les zones d'antagonismes éventuels et les secteurs dans lesquels ils peuvent collaborer. Le dialogue, c'est se laisser transpercer par la voix de son prochain. Ce prochain qu'est le Dieu commun, ce prochain est en conséquence mon frère.

Selon Saad Ghrab, le « dialogue vise à la connaissance de l'autre tel qu'il veut être et non tel que nous nous plairions à l'imaginer, à travers ses textes et son patrimoine à lui, et non à travers nos textes à nous » (Ghrab, 1995: 193).

Cogitant sur l'objet et la fonction du dialogue, Mohamed Talbi écrit : «Le dialogue devient collaboration désintéressée et sans arrière-pensée au service de Dieu, c'est-à-dire du Bien et de la Vérité» ; quant à sa fonction « elle consiste à secouer, faire bouger et empêcher les gens de s'engluer dans les convictions ». Il remarque encore que : « le dialogue peut avoir pour rôle de sortir les Musulmans dans leur faux confort et d'ouvrir de nouveau leurs cœurs et leurs oreilles au Message de Dieu » (Talbi, 1972 : 45).

Mais le dialogue théologique orienté vers la recherche de la Vérité, rencontre des personnes dubitatives et perplexes. Ainsi, certains pensent qu'au plan théologique tout est dit entre Chrétiens et Musulmans et que les contradictions sont suffisamment claires pour ne plus espérer grand-chose dans ce domaine. Pourtant, les prérogatives du dialogue appartiennent aux questions éthiques et morales, et non aux questions dogmatiques. C'est donc le domaine de la connaissance et des experts.

L'autre détail est qu'un certain nombre d'intellectuels Musulmans perçoivent l'intérêt que pourrait avoir l'élargissement du dialogue aux religions monothéistes en général ce qui voudrait dire qu'il faut inclure le judaïsme. Cette position est défendue par Mohamed Arkoun par exemple. Mais il est clair que la participation des juifs à un dialogue

tripartite entachera le dialogue de beaucoup d'irrégularité vu le grand fossé qui sépare Musulmans et Juifs.

Pour cela, il ne faut absolument pas mélanger les types de dialogue, car la Mission et la *Da'wa* (l'appel à l'Islam) ne symbolisent pas le dialogue. Il faudrait donc assigner au dialogue un but clair et précis, sans aucune ambiguïté. Son objectif exclusif est de favoriser la connaissance directe de l'autre, en évitant le concept de « dialogue-hameçon ». Aussi, le dialogue ne doit pas être compris comme des pourparlers, une négociation dans laquelle nous faisons une concession parallèle pour arriver à une base commune (Renaud, 2000 : 13-17).

À travers ce qui précède, il convient d'affirmer que le dialogue c'est aller à la rencontre de l'autre, mais pas dans le but de le convaincre ou de sceller une entente ou un accord avec lui. Le dialogue suppose plutôt que chaque personne puisse soutenir et révéler ce qu'il croit dans le respect mutuel. Cela permettra certainement à chacun de mieux comprendre les textes sacrés et théologique de l'autre. Pour toutes ces raisons d'aucuns pensent que de nos jours le dialogue interreligieux n'est plus un choix mais une nécessité afin d'affermir les liens de fraternité et de solidarité entre les différentes confessions religieuses.

## **2- Le dialogue dans les civilisations musulmanes et chrétiennes :**

### ***2-1- Le dialogue dans la civilisation musulmane :***

Dans la réalité, le premier contact de l'Islam avec le monde chrétien remonte en 616, lorsque le Prophète Mohammad envoya quatre-vingt-trois de ses proches compagnons dont dix-huit femmes, en Abyssinie (actuelle Ethiopie) auprès du *Négus*, un souverain noir chrétien, pour les soustraire aux persécutions des païens mecquois, en raison de leur faiblesse. Cet événement eut lieu sept ans avant l'Hégire (Hégire de l'Arabe *Hijra*, signifie cessation de rapport, émigration. Le 1er Muharram an 1 / entre le 15 ou le 16 Juillet 622, le Prophète Mohammed a émigré de La Mecque, sa ville natale, à Médine sous la menace des païens. Cette émigration marque le début de l'ère musulmane). Ces compagnons les plus sûrs du Prophète, sous la direction de Ja'far Ibn Abi'Taleb, cousin du Prophète, ont été bien accueillis, traités et protégés par leur auguste hôte jusqu'à leur départ définitif de l'Ethiopie vers Médine en 628 (Djibo, 2021 : 31).

La charte de Médine proposée par le Prophète Mohammed au tout début de l'Hégire au VII<sup>e</sup> siècle représente le premier document historique à établir les valeurs de la fraternité humaine entre musulmans, chrétiens, juifs et idolâtres. L'objectif de cette charte était de faire régner la cohésion, la justice sociale et la liberté de culte à Médine, une cité multiconfessionnelle.

Pour la circonstance, le Prophète Mohammed signera un traité de paix avec les Chrétiens de Najrân du Yémen, une ville à quelques 600km de Médine, la ville du Prophète. Le traité stipulait que : «Les Chrétiens de Najrân et ses faubourgs sont sous la protection de Dieu et la responsabilité de son Prophète Mohammed. Le Messager de Dieu promet de garantir la sécurité de leurs biens, de leur religion, de leur tribu et de leurs activités économiques. Il s'engage à ne déposer aucun de leurs évêques et à ne limoger aucun de leurs moines, à n'exercer sur eux aucune espèce d'avilissement, ni d'humiliation, ce qu'aucune armée musulmane ne foule leur sol et à ce qu'ils ne souffrent d'aucune ingérence dans leurs affaires internes de la part des Musulmans» (Diouf, 2011 : 144).

Ce traité signé une année avant le décès de Mohammed avait pour but d'instaurer le bien vivre ensemble entre la communauté chrétienne de Najrân et celle des Musulmans de Médine. Ce traité est aussi une parfaite illustration du dialogue islamo-chrétien basée sur « la tolérance, le respect et la reconnaissance de l'autre » (Dog, 2019 : 104).

Quant au Coran, par ses instructions, assure la liberté religieuse à toutes et à tous dans le respect total de l'autre. En effet, Dieu incitait Mohammed et toute la communauté musulmane à ce respect, sans arrières pensées. Ainsi, dans un verset, le Coran désapprouve fortement l'utilisation de la force et de la contrainte pour imposer une religion quelconque à une personne (Coran : Chap. 2, v. 256). Ce verset certifie la liberté de culte sans aucune contrainte et Dieu ira jusqu'à dissuader le Prophète Mohammed de contraindre les gens à embrasser sa religion (Coran : Chap. 10, v. 99).

Un autre verset précise que la différence entre les communautés religieuses est tout d'abord une volonté divine, puis après une manière d'éveiller une certaine concurrence dans les bonnes œuvres entre elles (Coran : Chap. 5, v. 48). Dans un autre verset le Prophète Mohammed exhorte les musulmans à reconnaître toutes les religions révélées, dans le respect et l'Unicité divine (Coran : Chap. 29, v. 46).

La religion ne doit pas être aussi un sujet de division entre les communautés, car toutes les religions révélées adorent un même Dieu (Coran : Chap. 42, v. 13). Ce verset est un hymne pour l'unité, la paix entre les croyants et le bien vivre ensemble.

Le Coran adresse aussi un message solennel aux Hommes de la planète, les invitant à s'accepter les uns les autres comme étant des peuples et des nations unies qui doivent concourir loyalement dans le domaine de la dévotion, de l'adoration et la piété (Coran : Chap. 49, v. 13).

Pour lever toute équivoque, le Coran donne la liberté totale à tout un chacun d'emprunter le chemin de son choix. Ainsi, le Coran demande aux Musulmans de pratiquer convenablement leur religion et de laisser les autres qui appartiennent à d'autres confession de pratiquer leur religion à leur guise (Coran : Chap. 109, v. 1-6).

Ces versets peuvent être considérés par les Musulmans comme une source d'inspiration sur laquelle ils peuvent se baser dans le cadre du dialogue avec les non musulmans. Ces versets encouragent le dialogue interreligieux car invitent au respect mutuel et à la reconnaissance de l'autre.

## ***2-2- Le dialogue dans la civilisation chrétienne :***

Le Christianisme est une religion qui véhicula une véritable transformation dans la relation entre Dieu et les peuples. Dieu n'est plus le seul Dieu des Juifs, peuple supposé choisi et élu de Dieu, comme cela était notifié dans l'Ancien Testament et le Judaïsme, la première religion monothéiste, mais plutôt c'est le Dieu de tous les Hommes sans distinction de genre, de race, de nation ou d'origine. De ce fait, le Christianisme libéra Dieu de l'emprise unique juive pour l'universaliser. Ainsi, plusieurs peuples vont partager le même Dieu malgré leur différence de culture, de couleur, etc.

Cette révolution a rassemblé les individus sous les mêmes auspices et faire disparaître la haine, les rancœurs et les hostilités entre eux. En effet, en lieu et place de la Loi de Talion de l'Ancien Testament, le Christianisme propose la Loi du pardon, du sacrifice de soi et de l'Amour, car Dieu n'est qu'Amour. A l'avenir, ce ne sera plus « œil pour œil, dent pour dent », comme le stipule l'Ancien Testament, mais plutôt l'Amour du prochain, qu'il soit juif, chrétien ou musulman, car « l'amour sincère et actif pour son prochain est l'arme qui désarme l'adversité et la haine chez ce dernier, rapproche de Dieu, ce qui en fait le fondement

véritable du bien vivre ensemble en société » (Niang, 2022 : 1). D'ailleurs, Matthieu rapporte que Jésus disait dans ce cadre : « Mais moi, je vous dis de ne pas résister au méchant. Si quelqu'un te frappe sur la joue droite, présente-lui aussi l'autre » (Matthieu 5 :39). Ce passage biblique confirme l'esprit d'humanité et d'amour du prochain prônés par le Christianisme dès au départ.

Mais il est à préciser qu'il est nécessaire d'aller au-delà de ces beaux discours religieux qui sont parfois chimériques dans la pratique de nos jours. Alors, il ne faut absolument pas se voiler la face et ignorer l'existence de mouvances radicales tout azimut et de tous bords (du côté Musulmans, mais aussi du côté Chrétiens), qui ne regardent les réalités religieuses qu'avec un seul œil ou réfléchissent d'une manière binaire. Cet esprit sectaire ne peut mener que vers l'extrême qui se focalise sur la manipulation des idées conçues pour véhiculer des idéologies contraires à l'unité et la solidarité. Ainsi, le respect de la divergence est plus que primordiale pour que le discours biblique et coranique sur la liberté de culte ait tout son sens. La divergence doit être basée donc sur le respect des avis qui sont contraires aux nôtres, et sur la science et les connaissances acquises et non sur les passions.

Et pour que le dialogue puisse être effectif, il devrait commencer sur les bases de ce que nous avons en commun, à savoir l'amour de Dieu et celui de son prochain. Et pour que le dialogue soit véridique, il faudra apprendre à respecter l'autre dans sa différence, à oser faire un pas vers sa direction dans la perspective de le rencontrer afin de le connaître. Cette reconnaissance nous permettra de l'écouter, de le découvrir tel qu'il est et non pas tel que nous voudrions qu'il soit. C'est seulement ainsi que nous pourrions passer du pessimisme à l'espérance.

### **3- La relation entre les papes et l'Islam du VIIIe au XXIe siècle :**

Avant 721, les papes ne montrent point un intérêt aux conquêtes musulmanes. En somme Rome n'accorde aucune importance aux Arabes qu'à partir du moment où l'Italie est menacée. C'est ainsi qu'intervient la première initiative romaine contre l'Islam (Rouche, 1996 : 205-206).

La lettre de Grégoire VII à l'émir de Béjaïa (Algérie) en 1074, représente sans nul doute le premier contact officiel entre Rome et le monde musulman. Dans cette lettre, on peut retenir ce qui suit : « Il n'ya qu'un seul Dieu et on ne le prie pas de la même façon ». Mais en réalité, la

véritable ouverture de l'Eglise au dialogue interreligieux et à l'Islam est le Concile Vatican II. Mais le dialogue était arrivé à Vatican II avec le Judaïsme. Donc c'est suite aux tentatives de reprise des relations avec le peuple juif que l'Eglise catholique s'est ouverte aux autres religions. Les chrétiens ne peuvent déclinier leur identité dans ce dialogue judéo-chrétien, sans se référer au passé. Ce passé tumultueux se caractérise dans la condamnation de la doctrine de Marcion de Sinope (85-160) en 144. Marcion de Sinope fut disciple de l'apôtre Paul. Il était un théologien du christianisme primitif. Il projetait de supprimer l'Ancien Testament de la foi chrétienne et exclure toutes les références judaïques du Nouveau Testament. Au fil du temps, cette doctrine s'est développée en Allemagne dans la première moitié du XXe siècle avec le développement d'un christianisme aryen.

En 1947, une conférence s'est tenue à Seelisberg (Suisse), réunissant les représentants des communautés juives, protestantes et catholiques d'Europe. La conférence avait pour objet d'étudier les causes de l'antisémitisme chrétien, tout en se basant sur les thèses développées par l'historien juif français Jules Isaac sur le sujet et de dégager des propositions claires pour mettre fin à cette dérive. Jules Isaac rencontra le Pape Jean XXIII, le lundi 13 juin 1960, qui décida d'inscrire ce thème au Concile Vatican II. Mais les évêques du Proche Orient avaient notifiés leur refus à cette ouverture de l'Eglise au Judaïsme, car ils supposent que la publication d'un texte sur le judaïsme est synonyme d'une reconnaissance de l'Etat d'Israël par l'Eglise (Aveline, 2021 : 1-3).

La réflexion théologique et pastorale sur les rapports avec les autres croyances et particulièrement avec l'Islam est demeurée très marginalisée dans l'Eglise européenne. Il a fallu la diligence du pape Paul VI dans ce domaine. Né d'une famille catholique le 26 septembre 1897 à Concesio en Italie, le pape Paul VI fut élu le 21 juin 1963. Il est considéré comme le pionnier du dialogue islamo-chrétien et le 1<sup>er</sup> pape qui fit des voyages dans plusieurs pays musulmans.

La position du pape Paul VI par rapport au dialogue interreligieux était à la fois «traditionnelle et nouvelle» (Lelong, 1984 : 837-838). D'ailleurs, le pape Jean-Paul II a conservé cette éducation de Vatican II et de Paul VI dans les relations islamo-chrétiennes.

En 1951, le pape Pie XII avait diffusé l'importante encyclique *Evangelii praecones* dans laquelle il était demandé à l'Evangile de prendre en considération les valeurs culturelles et spirituelles des peuples visités par



les missionnaires. Mais ce document brosse la situation des relations interreligieuses d'une manière générale sans parler explicitement de l'Islam. D'ailleurs, le comportement habituel de certaines congrégations chrétiennes, publiant des livres, revues et bulletins, animées par des universitaires et orientalistes tels que Louis Gardet, le Père Jomier et M. Louis Massignon, entre la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle, était le plus souvent très négatif et parfois même hostile à l'égard de l'Islam. Cependant, quelques voix de l'Eglise se sont prononcées pour privilégier l'objectivité et le respect vis-à-vis de la foi musulmane (Boormans, 1978 : 1).

Engagé par le pape Jean XXIII, les travaux du Concile Vatican II s'ouvrent le 11 octobre 1962. Ce concile représente l'évènement le plus marquant de l'Eglise catholique au XXe siècle et symbolise son ouverture au monde moderne.

Dans son radio-message de Noël du 23 décembre 1963, Paul VI annonçait son pèlerinage à Jérusalem. Le but de ce voyage était non seulement de se prononcer aux Chrétiens de tous bords et de toutes origines, mais aussi et surtout aux Musulmans et Juifs adorateurs du Dieu unique. Après avoir célébré la Messe de l'Épiphanie à Bethléem, Paul VI rencontra à Jérusalem le Grand Mufti de cette ville qui est venu lui apporter les salutations de la congrégation musulmane.

Le 04 janvier 1964, Paul VI visitait la Jordanie du roi Hussein. En réplique au discours du pape, le roi a dit «Permettez-moi en mon nom propre, au nom de toute la famille jordanienne, famille dans laquelle Musulmans et Chrétiens sont unis sur un même pied d'égalité, au nom du peuple arabe tout entier et au nom de tous ceux qui croient en Dieu et dans le bien sur cette terre, permettez-moi de vous présenter mes plus profonds sentiments d'humilité et de vous accueillir chaleureusement en Jordanie, cette terre sainte» (Hussein, 1964 : col. 162).

Le 17 mai 1964, après son homélie de Pentecôte, Paul VI annonça la création d'un organisme spécifique dans l'Eglise (*le Secrétariat pour les Non-Chrétiens*), chargé d'encourager la compréhension mutuelle et la collaboration entre les catholiques et les croyants des autres religions. Et le 23 juin 1964, Paul VI déterminait les objectifs de ce Secrétariat : «Ce Secrétariat sera un moyen de parvenir à un dialogue loyal et respectueux avec tous ceux qui "croient en Dieu et l'adorent", pour reprendre les paroles de Notre prédécesseur Pie XII» (Paul VI, 1964 : 813-814).

La première encyclique *Ecclesiam Suam* de Paul VI du 06 Août 1964, abordait déjà le thème du dialogue et annonçait l'ouverture de l'Église aux autres religions du monde : «L'Église doit entrer en dialogue avec le monde dans lequel elle vit. L'Église se fait parole ; l'Église se fait message ; l'Église se fait conversation» (Encyclique, 1964 : N° 67).

À travers cette initiative, l'Église a pu donner un message fort pour sa volonté de resserrer ses liens d'amitié, de fraternité et de solidarité avec les autres confessions sans distinction aucune. Paul VI avait dit dans ce cadre : «Nous faisons allusion aux fils, dignes de Notre affectueux respect, du peuple hébreu, fidèles à la religion que nous nommons l'Ancien Testament ; puis aux adorateurs de Dieu, selon la conception de la religion monothéiste (musulmane en particulier), qui méritent admiration pour ce qu'il y a de vrai et de bon dans leur culte de Dieu et puis encore aux fidèles des grandes religions afro-asiatiques [...], par devoir de loyauté, nous devons manifester notre conviction que la vraie religion est unique et que c'est la religion chrétienne [...]. Mais nous ne voulons pas refuser de reconnaître avec respect, les valeurs spirituelles et morales des différentes confessions religieuses non-chrétiennes. Nous voulons avec elles, promouvoir et défendre les idéaux que nous pouvons avoir en commun dans le domaine de la liberté religieuse, de la fraternité humaine, de la saine culture, de la bienveillance sociale et de l'ordre civil. Au sujet de ces idéaux communs, un dialogue de Notre part est possible et Nous ne manquerons pas de l'offrir, là où, dans un respect réciproque et loyal, il sera accepté avec bienveillance» (Encyclique, 1964 : N° 111-112).

Ainsi, l'Église regarde avec affection les Musulmans qui adorent le «Dieu Un», créateur du ciel et de la terre. Bien qu'ils ne reconnaissent pas Jésus comme Dieu, ils l'honorent comme prophète et adorent sa Mère virginale, Marie. Ils rendent aussi un culte à Dieu, par la prière, l'aumône et le jeûne, presque de la même manière que les Chrétiens. Pour toutes ces similitudes, le Concile incite Chrétiens et Musulmans à oublier le passé et à promouvoir ensemble un dialogue basé sur la compréhension mutuelle, la paix, la liberté, la justice sociale et les valeurs morales (*Nostra Aetate*, 1965 : 1).

Adoptée par les pères conciliaires le 15 octobre 1965 après un vote final de 2221 Oui contre 88 Non, *La Nostra Aetate* est publiée par le pape Paul VI le 28 octobre 1965. La conclusion de cette déclaration évoque l'amour fraternel entre les hommes et condamne toute forme de racisme, de

discrimination ou de persécution. Le Vatican reste ainsi ouvert à toutes les sensibilités.

*Nostra Aetate* invite les Musulmans à « oublier le passé » afin de parvenir à une compréhension mutuelle. Cette invitation à « oublier le passé » a fait couler beaucoup d'encre dans le monde arabe, car certains pensent que demander aux Musulmans d'oublier le passé correspond à leur saper leur culture, leur identité et à gommer leur histoire. C'est ainsi que Mohamed Talbi note que « Vatican II a ouvert des espoirs dans le fait qu'on allait tourner la page du passé, respecter toutes les religions, mais les Eglises, surtout l'Eglise catholique, ont modifié par la suite leur orientation et insisté à nouveau sur l'évangélisation » (Talbi, 1992 : 158). C'est certainement ce phénomène d'évangélisation qui retient certains Musulmans d'entrer pleinement dans le dialogue.

À la suite de la déclaration *Nostra Aetate*, l'Eglise continuera à manifester sa disposition au dialogue avec les autres religions à travers d'autres documents. C'est ainsi que la Constitution *Lumen Gentium* (Lumière des Nations) promulguée le 21 novembre 1964 par le pape Paul VI. C'est une constitution dogmatique de l'Eglise car le « Christ est la Lumière des Nations ». Le texte propose à tous ceux qui ignorent involontairement l'Evangile du Christ et son Eglise d'agir dans le bon sens pour arriver au salut éternel malgré les différences qui subsistent.

La Constitution pastorale *Gaudium et Spes* (Joie et Espoir) promulguée par le pape Paul VI le 08 décembre 1965 fut difficile à élaborer, car marquée par de vifs débats. Ce traité exhorte au respect de la nature, au partage équitable des ressources naturelles et à la solidarité de l'Eglise à l'histoire humaine inséparable des conditions humaines dans lesquelles vit l'Eglise. Le 02 octobre 1967, Paul VI envoyait aux Musulmans de l'Afrique, un message révélateur. Il disait : « Nous voulons exprimer notre estime pour tous les disciples de l'Islam de l'Afrique. Ils ont des principes communs avec le Christianisme qui nous donnent le joyeux espoir d'un dialogue effectif. En attendant, nous exprimons notre désir que là où des Chrétiens et des Musulmans vivent en voisins, un respect mutuel soit constamment présent dans la vie sociale et qu'une action commune soit aussi réalisée pour promouvoir la défense des droits fondamentaux de l'homme » (Lelong, 1984 : 844).

Durant tout son pontificat, Paul VI s'est fait « le pèlerin du dialogue partout où il est passé » (Boormans, 1978 : 10). Il a aussi accueilli à Rome plusieurs responsables religieux, politiques et diplomatiques venus de

divers pays musulmans. Nous pouvons citer dans l'ordre chronologique, l'Irak (26 août 1966), l'Ouganda (1<sup>er</sup> septembre 1966), le Centre-Afrique (13 octobre 1967), le Gabon (31 octobre 1967), le Koweït (21 octobre 1968), la Yougoslavie (14 octobre 1970), la Côte d'Ivoire (26 octobre 1970), le Dahomey (30 juin 1971), le Niger (20 juillet 1971), l'Algérie (06 mars 1972), la Tunisie (22 mars 1972), le Bangladesh (25 septembre 1972), Chypre (31 janvier 1973), la Haute-Volta (15 juin 1973), le Ghana (20 novembre 1975), le Nigeria (20 novembre 1975), le Maroc (15 janvier 1976), la République populaire du Congo, le 31 janvier 1977 (Lelong, 1984 : 847).

Persuadé que le dialogue suppose l'écoute de l'autre, Paul VI a été très préoccupé par le conflit palestinien. Ainsi à plusieurs reprises, Paul VI démontra sa solidarité pour le peuple palestinien et son ambition ardente était que Jérusalem soit une ville de paix et de réconciliation, réunissant les trois communautés religieuses qui y vivent (Lelong, 1982 : 117-120). Après 15 ans de pontificat (1963-1978) au service de l'Eglise et de l'humanité, le pape Paul VI meurt le 06 août 1978, laissant à l'Eglise catholique un héritage consistant lui permettant d'asseoir les vrais jalons du dialogue avec les autres religions et plus singulièrement avec l'Islam. C'est ainsi que l'enseignement et les positions des papes Jean-Paul II, Benoît XVI et François vont s'illustrer en la matière affirmant l'ouverture de l'Eglise vers les autres religions et particulièrement l'Islam.

Sous le pontificat du pape Jean-Paul II (1978-2005), l'Eglise catholique s'est largement ouverte aux cultures et religions du monde entier. C'est ce pape qui est à l'origine des *Rencontres d'Assises* initiées le 27 octobre 1986 dans la ville d'Assise en Italie. Ces journées d'Assise regroupent les différents représentants des traditions religieuses du monde entier pour prier ensemble pour la paix et la cohésion sociale.

En dehors de ces rencontres, sous son pontificat, le Secrétariat pour les non chrétiens publie le document *Dialogue et Mission*, approuvé par le pape Jean-Paul II le 10 juin 1984, un document qui fait suite aux documents conciliaires qui avaient émis les bases du dialogue avec les autres religions.

Dans un autre document intitulé *Dialogue et Mission*, approuvé par le pape Jean-Paul II le 10 juin 1984, le Secrétariat pour les non chrétiens expliquait la mission de l'Eglise en son article 19 : « Le respect de chaque homme doit être le signe de l'activité missionnaire dans le monde de notre temps. L'homme est la première route que l'Eglise doit parcourir

dans l'accomplissement de sa mission ». Puis dans son article 29, le document définit le dialogue comme suit : « Le dialogue est avant tout un style d'action, une attitude et un esprit qui inspirent le comportement. Il comporte attention, respect et accueil de l'autre, à qui on laisse l'espace nécessaire à son identité, à son expression propre et à ses valeurs ».

Le 07 décembre 1990, le pape Jean-Paul II publie son encyclique *Redemptoris Missio*, adressée aux non chrétiens, dans le cadre de l'idée de la « nouvelle évangélisation ». Dans cette encyclique, le pape réaffirmera la nécessité du dialogue interreligieux qui n'est pas opposé à la mission de l'Évangile (Dog, 2019 : 111-3).

Le 28 juin 1988, le pape Jean-Paul II renomma le « Secrétariat pour les non Chrétiens » par « Conseil Pontifical pour le Dialogue interreligieux ». Ce Conseil pontifical publie en 1991, le document *Dialogue et Annonce*, document essentiel pour les Chrétiens à faire une lecture actualisée du dialogue avec les autres religions. Ainsi dans un document du *Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux*, publié le 19 mai 1991, à l'occasion des 25 ans d'anniversaire de la déclaration *Nostra Aetate*, l'Église catholique définit le dialogue comme une attitude de respect, d'amitié, une communication réciproque ou bien « l'ensemble des rapports interreligieux, positifs et constructifs, avec des personnes et des communautés de diverses croyances, afin d'apprendre à se connaître et à s'enrichir les uns les autres tout en obéissant à la Vérité et en respectant la liberté de chacun » (Conseil Pontifical, 1992 : 1).

Quant au pape Benoît XVI, il s'illustra dès le début de son pontificat (2005-2013) comme un défenseur du dialogue interreligieux. Ainsi, dans un discours aux communautés musulmanes de Cologne (Allemagne), le 20 août 2005, il jugeait que le dialogue représente une nécessité dans notre temps contemporain. Il disait alors : « Ensemble, Chrétiens et Musulmans nous devons faire face aux nombreux défis qui se posent à notre temps... Nous ne pouvons pas céder à la peur, ni au pessimisme... Le dialogue interreligieux et interculturel entre Chrétiens et Musulmans ne peut pas se réduire à un choix passager. C'est en effet une nécessité vitale, dont dépend en grande partie notre avenir » (Documentation catholique, 2005 : 900-902). Il apporta sa touche personnelle aux Rencontres d'Assise initiée par Jean-Paul II et osa même inviter des philosophes et des non croyants. Cette invitation sera diversement appréciée car d'aucuns jugent qu'elle était une insulte au vrai esprit de ces rencontres qui ont pour seule spécificité le dialogue entre

Croyants. Durant son pontificat, il publia une lettre apostolique dans laquelle il réaffirme sa disposition au dialogue avec les musulmans (Benoit, 2012 : 28).

La tradition du dialogue notée dans l'enseignement des papes se poursuit jusqu'à nos jours. Et le pape actuel, François (2013 à nos jours) s'inscrit dans la même ligne d'ouverture envers les autres religions et plus particulièrement l'Islam. Dès le début de son pontificat, il publia l'exhortation apostolique *Evangelii Gaudium*, signé le 24 novembre 2013. Ce document incite l'Eglise à aller vers la paix et le dialogue avec les autres religions.

Le pape François s'est rendu dans plusieurs pays arabes comme l'Egypte, le Maroc, les Emirats Arabes Unis et l'Irak pour inaugurer une nouvelle ère des rapports avec l'Islam et les Musulmans. Il signe avec le grand Imam d'Al-Azhar, *le document sur la fraternité humaine*, le 04 février 2019 à Abou Dhabi (Emirats Arabes Unis). D'ailleurs, c'est cette rencontre avec le grand Imam d'Al-Azhar qui va inspirer le pape François à signer le document de *Fratelli Tutti* (Tous frères), le 03 octobre 2020 à Assise, puis publier le lendemain, jour de la fête du saint.

Ces documents sur la fraternité humaine mettent en évidence le côté humain de l'Islam et du Christianisme. Ces deux religions enseignent le respect de la vie humaine et rejettent la guerre et la violence. Le message que nous délivre le pape François consiste à construire une paix durable qui ne se base pas sur les compromis et les accords unilatéraux sans avenir, mais sur la compréhension réciproque, la sincérité, la fraternité et les intérêts communs.

Ainsi, à travers ces documents de l'Eglise et les figures de ces trois papes, les initiatives de dialogue de la part de l'Eglise sont assez intenses et très fructueuses. Donc toutes ces initiatives sont une parfaite preuve que l'Eglise était ouverte au dialogue avec les Musulmans, une Eglise prête à participer à la recherche commune d'une stabilité sociale (Dog, 2019 : 107-121).

#### **4- Autres initiatives de l'Eglise catholique dans le domaine du dialogue islamo-chrétien :**

Un exemple palpable d'initiative louable de l'Eglise se précise dans les actions caritatives de *Caritas* qui expriment dans chaque situation l'amour, la solidarité et l'unité de l'humanité. *Caritas* est une locution

latine qui signifie *Amour* et *Compassion*. C'est surtout une ONG catholique qui permet de rendre visible l'excellence du dialogue interreligieux à travers des actions caritatives dans le monde en générale et dans les pays musulmans en particulier. Les actions de Caritas traduisent en toute sincérité le dialogue islamo-chrétien car elle est destinée à toutes les populations sans discrimination aucune de race, de religion ou d'ethnie. Ainsi, ces actions ne sont pas uniquement destinées uniquement aux Chrétiens, mais sont ouvertes pour un service commun des Chrétiens et Musulmans. Ce qui représente une bonne justification théologique pour l'ouverture de la *Caritas* à des individus appartenant à d'autres religions (Schmid, 2013 : 106-107). Selon le pape Benoît XVI, la charité reste et demeure la tâche principale de l'Eglise. Ainsi, il reconnaît que l'Eglise doit mettre en avant l'amour, la charité et le partage pour mieux s'affirmer. Pour cela *Caritas* travaille inlassablement pour juguler les catastrophes, lutter contre la faim, la pauvreté et les conflits, mais surtout œuvrer pour le développement humain planétaire. Le souverain pontife disait au point 20 de l'encyclique *Deus Caritas est* :

«L'amour du prochain, enraciné dans l'amour de Dieu, est avant tout une tâche pour chaque fidèle, mais il est aussi une tâche pour la communauté ecclésiale entière, et cela à tous les niveaux : de la communauté locale à l'Eglise particulière jusqu'à l'Eglise universelle dans son ensemble. L'Eglise aussi, en tant que communauté, doit pratiquer l'amour. En conséquence, l'amour a aussi besoin d'organisation comme pré-supposé pour un service communautaire ordonné» (Benoît XVI, 2005 :15).

C'est alors la *Caritas* qui va représenter cette institution communautaire caritative, qui travaille pour le bien-être des marginalisés, des déshérités, des pauvres et des personnes vulnérables, sans considération de leur religion ou leur race.

Par contre on reproche aux Musulmans de maintenir l'entraide et la solidarité seulement pour les uniques membres de leur communauté. Mais dans la réalité, la forme communautaire de la *Umma* (la communauté des croyants) peut bien être comparable à celle de « l'amour divin et du Royaume de Dieu ». Cette analogie est perceptible dans le Coran Chap. 3, v. 104.

Sont également fort méritants à énumérer, deux initiatives de l'Eglise en Afrique, dans le domaine du dialogue islamo-chrétien qui jugent que les Chrétiens ne doivent dialoguer avec les Musulmans en rang dispersé et qu'il est indispensable d'intégrer le volet œcuménique : Le Programme

des Relations Islamo-Chrétiennes en Afrique subsaharienne (PRICA), ainsi que l'Institut Œcuménique de Théologie Al-Mowafaqa (IOTAM). Fondé en 1959, le PRICA s'engage à promouvoir un dialogue constructif avec les Musulmans d'Afrique subsaharienne dans les Eglises qui sont sur le sol africain. Il organise des activités de formation des groupes chrétiens influents (leaders, femmes, jeunes), sur les enjeux et les défis de la paix, de la réconciliation en cas de conflits et du dialogue islamo-chrétien. D'ailleurs, c'est dans ce cadre que le Prica-Togo appelle toujours les togolais «à cultiver la paix». Ainsi, le jeudi 20 septembre 2024, le Prica du Togo, collectivement avec l'UMT (l'Union des Musulmans du Togo) et le CEJP (la Commission Episcopale Justice et Paix) de l'Eglise catholique du Togo, avait organisé une rencontre-débat sur le thème «J'ai droit à la paix, tu as droit à la paix». Cette initiative a pour objectif d'enseigner et de sensibiliser les masses populaires sur les vertus de la paix entre Musulmans et Chrétiens, en prônant le pardon et la tolérance et en évitant les violences et les conflits interreligieux qui sont à l'origine du sous-développement du continent africain (FAAPA du 21 septembre 2024).

Quant à l'IOTAM, il fut créé en 2012 par l'initiative conjointe de Mgr Vincent Landel, archevêque de l'Eglise catholique de Rabat (Maroc) et du Pasteur Samuel Amédéo, Président de l'Eglise Evangélique au Maroc, où l'Islam est majoritaire, avec une interdiction de prosélytisme. L'objectif de cet institut est de former des protestants et des catholiques ensemble, en leur inculquant une connaissance commune, œcuménique de l'Islam, avec des cours d'arabe classique, d'exégèse du Coran, d'histoire des relations islamo-chrétien. Et bien d'autres initiatives qui encouragent le dialogue interreligieux, entreprises par l'Eglise catholique (Ngalula, 2015 : 372-373).

## **Conclusion :**

L'acte religieux représente l'un des rares pouvoirs qui guident, réaménagent, désavouent ou dévastent les sociétés. Par ces initiatives rituelles et idéologiques, il impacte non seulement sur les attitudes sociales ordinaires, mais aussi les procédures de lutte, donc défend tel type de démarche de préférence à tel autre (Charnay, 1970 : 64). Dans l'optique d'une solidarité culturelle et sociale, on espérait apercevoir les Chrétiens et les Musulmans sympathiser dans une complicité commune



et un amour partagé, écartant ces inégalités pressantes qui sont quasiment la résultante de circonstances historiques, sociales et politiques et qui n'ont aucune raison d'être au sein même des religions.

L'objectif d'un groupe interreligieux est incontestablement la recherche des positions d'entente mutuelle, mais surtout de questionner l'autre sur sa religion, de lui exposer en retour la nôtre afin qu'elle soit mieux comprise et de révéler son opinion vis-à-vis de l'autre pour faire voler en éclat les incompréhensions. Ces débats contradictoires, loin d'aboutir à une contestation ou déviation idéologique, doivent mettre l'accent sur l'autocritique où chacun reconnaîtra ses erreurs, ses errements, ses mauvaises interprétations et ses exagérations historiques.

### **Références bibliographiques :**

**Aveline Jean-Marc** (2021), «Dialogue islamo-chrétien : héritages et perspectives», in *Conférence du 19 octobre 2021*, Maison Saint François de Sales, Boulogne Billancourt, pp. 1-3.

**Benoît XVI** (2005), *Lettre encyclique Deus Caritas est*, Libreria Editrice Vaticana.

**Benoît XVI** (2012), *Ecclesia in Medio Oriente : exhortation apostolique post-synodale*, Beyrouth, pp. 28 et suite.

**Boormans Maurice** (1978), «Le pape Paul VI et les Musulmans», in *Islamo-Christiana*, Vol. 4, pp. 1-10.

**Charnay Jean-Paul** (1976), «Le dialogue islamo-chrétien», in *Politique Etrangère*, N° 3, pp. 219-239.

**Charnay Jean-Paul** (1970), «Stratégie et religion», in *Archive des sciences sociales des religions*, N°30, 59-69.

Coran : Chap. 2 ; v. 256 / Chap. 3 ; v. 104 / Chap. 5 ; v. 48 / Chap. 10 ; v. 99 / Chap. 29 ; v. 46 / Chap. 42 ; v. 13 / Chap. 49 ; v. 13 / Chap. 109 ; v. 1-6.

**Diouf Cheikhou** (2011), «Le modèle sénégalais du dialogue islamo-chrétien», in *Safara* N° 9 & 10, pp. 141-156.

**Djibo Seybou** (2021), *Impact des écoles juridiques sur les coutumes de l'Afrique subsaharienne à l'époque moderne*, 1ere édition, Tunis, Latrach édition.  
*Documentation Catholique* 2343, 02 octobre 2005, pp. 900-902.

*Document du Conseil Pontifical pour le dialogue interreligieux* (1992), Rome, 19 mai 1991, 96-97, p.1 et suite.

- DOG Grégoire** (2019), *Une foi au Christ proclamée en paroles et actes dans un milieu musulman : le dialogue islamo-chrétien au Sénégal*, Belo Horizonte, 152 p.
- Encyclique *Ecclesiam Suam***, 06 août 1964, point N° 67 et suite.
- Encyclique *Ecclesiam Suam***, 06 août 1964, points N° 111 et 112.
- Fédération Atlantique des Agences de Presse Africaine (FAAPA), 2024, «Le Prica-Togo appelle les Togolais à cultiver la paix», in *www.faapa.info*
- Ghrab Saad** (1995), «L’Islam et le christianisme, de la confrontation au dialogue», in *Etudes Arabes* 88-89, p.193 et suite.
- Hussein de Jordanie (Discours)**, in *Documentation Catholique (D. C.)*, 1417, 02 février 1964, col. 162.
- Lelong Michel** (1984), «Le pontificat de Paul VI et l’Islam», in *Paul VI et la modernité dans l’Eglise*, N° 72, Acte du Colloque de Rome (2-4 juin 1983), Ecole Française de Rome, pp. 837-849.
- Lelong Michel** (1982), *Guerre ou paix à Jérusalem*, Paris.
- Matthieu 5 :39, Louis Segond Bible / saintebible.com
- Ngalula Josée** (2015), «L’Islam en Afrique et ses enjeux pour le dialogue islamo-chrétien. Cas de la République Démocratique du Congo», in *Nurt SVD* 2, pp. 357-375.
- Niang Abdoulaye** (2022), «Le dialogue islamo-chrétien : le bien vivre ensemble entre les musulmans et les chrétiens du Sénégal : un patrimoine socioculturel à protéger, résultat d’une véritable ingénierie sociale de la paix», in *www.ndarinfo.com*
- Nostra Aetate*, du 28 octobre 1965, Paragraphe 3.
- Paul VI (Allocution au Sacré Collège)**, in *Documentation Catholique (D. C.)*, 1427, 05 juillet 1964, col. 813-814.
- Renaud Etienne** (2000), «Le dialogue islamo-chrétien vu par les Musulmans», in *Se comprendre* 00/05, pp. 1-23.
- Rouche Michel** (1996), «Le pape face à l’Islam au VIIIe siècle», in *Mélanges de la Casa de Valázquez* Tome 32-1, pp. 205-216.
- Schmid Hansjörg** (2013), « L’éthique comme point focal du dialogue islamo-chrétien », in *Théologie pratique en dialogue*, N° 47, pp. 86-111.
- Some Magloire** (2009), «Maurice BORRMANS, "Prophètes du dialogue islamo-chrétien : Louis Massignon, Jean-Mohammed Abd-el-Jalil, Louis Gardet, Georges C. Anawati, Paris, Edition du Cerf, Coll. L’Histoire à vif, 2009, 257p. "», in *Archives de Sciences Sociales des Religions*, N°148, pp. 1-6.
- Talbi Mohamed** (1972), *Islam et dialogue*, Tunis, 54 p.

**Talbi Mohamed**(1992), *La famille de Dieu : pensées nouvelles sur les relations du Musulman avec lui-même et avec autrui (Texte arabe)*, Tunis, 194 p.